

ANALYSER ET METTRE EN APPLICATION LE CONTRAT DU PROJET DE CONSTRUCTION SUR LE PLAN JURIDIQUE - BLOC DE COMPÉTENCES

MAÎTRISEZ LES ASPECTS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES DES PROJETS DE CONSTRUCTION POUR SÉCURISER VOS PROJETS.

Le Manager de Projets de Construction, est amené à analyser et à mettre en application les aspects juridiques des projets. Vous identifierez les rôles et responsabilités des différents acteurs, intégrerez les contraintes urbanistiques et réglementaires en vigueur, mettez en œuvre le contrat, les assurances et les garanties adaptés. Vous jouerez un rôle clé dans la sécurisation juridique des projets de construction.

OBJECTIFS

Identifier les contraintes urbanistiques applicables à un projet de construction
Définir les rôles, limites d'intervention et responsabilités des différents acteurs.
Intégrer les exigences réglementaires dans la conception du projet
Sélectionner le contrat de construction adapté au projet et analysant les risques associés
Rédiger les clauses contractuelles et sélectionner les garanties et assurances adaptées

La certification

Ce bloc de compétences est capitalisable dans le parcours diplômant :
- Manager de projets de construction (MS), Mastère Spécialisé® enregistré au RNCP au niveau 7, par décision de France compétences du 25/04/2024 publiée le 26/04/2024

Système d'évaluation

La validation du bloc de compétences repose sur l'évaluation d'une application réelle ou simulée des compétences acquises, incluant des études de cas, des rapports écrits et des présentations orales devant un jury de professionnels.

Une approche pratique des aspects juridiques du BTP

- Des cas concrets pour mieux appréhender les réglementations
- Un focus sur l'analyse des risques contractuels
- Des apports en droit de l'urbanisme et de la construction
- Un accompagnement par des experts juridiques spécialisés en construction
- Une validation par études de cas et des mises en situation simulées et réelles
- Une pédagogie appliquée et professionnalisante
- Une montée en compétence sur les volets assurance et responsabilité
- Une meilleure sécurisation des projets de construction
- Un bloc de compétences capitalisable dans un cursus Mastère Spécialisé® labellisé par la CGE (Conférence des grandes écoles)

BLOC DE COMPÉTENCES

Durée : 6 jours
sur 7 mois
Code WEB : MSMPC4

Public

Ingénieurs, chefs de projet, conducteurs d'opération, ou toute personne impliquée dans le montage juridique des projets de construction

Prérequis

- Candidat titulaire d'un bac +5 (ingénieur, M2, titre certifiant RNCP niveau 7, école de Management) ou équivalent M1 avec 3 ans d'expérience professionnelle. Dérogation possible sur dossier : nous contacter.

Modalités d'admission

- Processus d'admission CESI
- Un échange sur les objectifs individuels est prévu

Rythme de formation

La formation est organisée selon un rythme de 3 jours en moyenne par mois environ à CESI.

Frais de scolarité

3 000 euros
Tarif applicable pour toute inscription réalisée en 2026.



Analyser l'urbanisme et l'aménagement du territoire tout en pilotant la mise en œuvre des contrats, assurances et garanties dans le domaine de la construction

Juridique et droit de la construction

Responsabilités, garanties et assurances

Droit et montage financier des contrats (en France et à l'international)

Urbanisme et aménagement du territoire

Contexte normatif du BIM en France et à l'international

OUVERTURES DANS NOS CAMPUS

Contactez nos campus pour en savoir plus.

